

25.

LA DOXOLOGIE

- Programme

« La doxologie finale : elle exprime la glorification de Dieu, elle est ratifiée et conclue par l'acclamation du peuple. » (Présentation générale du Missel romain, PGMR n° 95)

- Points d'attention

Le mot « doxologie » signifie : parole de louange. La doxologie est la conclusion de la prière eucharistique ; elle résume en quelques mots toute la portée de cette action de grâce.

Le prêtre élève le pain et le vin consacrés. À la présentation des dons, le geste était réduit puisqu'il s'agissait de déposer les dons sur l'autel. À la consécration, le prêtre élevait davantage les oblats pour les montrer au peuple. Ici, il les élève au plus haut ; ses bras, sa tête, son regard... tout son être s'élève dans un geste d'offrande vers le lieu symbolique du Père, accompagnant la parole d'action de grâce. C'est ici la véritable élévation.

Puisqu'elle fait partie de la prière présidentielle, il revient au prêtre seul de proclamer, ou mieux de chanter la doxologie. En la chantant le prêtre ajoute un caractère lyrique de circonstance et sollicite davantage l'adhésion de l'assemblée qui s'exprimera dans l'« Amen ».

On dispose maintenant de formules qui laissent au prêtre la proclamation chantée du texte qui lui revient, tout en augmentant la participation de l'assemblée, soit en interrompant la formule de plusieurs « Amen », soit en amplifiant l'« Amen » final par sa répétition ¹.

1. Par exemple C 13-18 « Amen, gloire et louange », chants promus pour l'année 1993, dans Chants notés de l'assemblée, CNA n° 276.

Le texte est extrait et adapté d'un chapitre de l'ouvrage du Centre national de pastorale liturgique, *L'art de célébrer (II) Aide-mémoire pour les animateurs*, Cerf / CNPL, collection « Guides Célébrer » 10, 2003 – les extraits et références à la PGMR ont été actualisés - reproduction pour le seul usage privé.

Pour vous procurer l'ouvrage, [cliquez ici](#).